

Procès Verbal de la séance
du Conseil d'Administration
du 27 septembre 2018

Date : **27 septembre 2018**

Heure de début : **17h30**

heure de fin : **19 h 40**

Présidence : M. PICARD

Secrétariat : Mme CHATAL

Membres excusés : Mme CHAIGNEAU M. MALLET
M. CARLES Mme DOUGUET
M. FOSTIER M. RAPHAEL

Membres excusés remplacés : Mme BROCHARD-CASTEX par Mme BERNIER
M. BOUCHENARD par Mme CHIMIER
Mme SURAUD par Mme CHATAL

Membres absents : Mme PANTALEON

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Ordre du Jour

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'Administration	2	
II – Gestion financière	1	
III – Structures	-	
IV – Fonctionnement de l'établissement	2	
V – Questions diverses	1	
TOTAL DES FEUILLETS	7	

Le Président,

P. PICARD

La Secrétaire,

Mme CHATAL

Transmis à :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale
- Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire

Le Chef d'Etablissement,

P. PICARD

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'administration destinataire
<p>M. PICARD informe l'assemblée que le secrétariat de séance sera assuré par le collège des parents d'élèves.</p> <p>1.1 - Vote de l'ordre du jour</p> <p>Le Principal propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant deux points :</p> <p>2.5 : Modalités d'attribution des fonds sociaux 4.8 : Bilan FSE 2017/2018.</p> <p>L'ordre du jour est voté à l'unanimité.</p> <p>1.2 – Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 Juin 2018</p> <p>Aucune remarque n'est apportée, le compte-rendu est adopté à 16 voix et 1 abstention (en raison d'une absence lors du précédent CA).</p> <p><i>Arrivée de Mme Batut à 17h40 passage à 18 voix.</i></p> <p>1.3 – Règlement intérieur et calendrier 2018/2019 des prochains conseils d'administration (annexes n° 1 et 2)</p> <p>Une modification du calendrier est apportée concernant la date du conseil d'administration relatif au compte financier qui est avancé au 26 Mars 2019.</p> <p>Le règlement intérieur avec la modification du calendrier des prochains conseils d'administration est adopté à l'unanimité.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II – GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>2.1 - Tarifs de la restauration 2019 (pour information)</p> <p>Une information sur les tarifs de la restauration en vigueur est annoncée. Une clarification sur les règles de remboursement de la demi-pension est apportée.</p> <p>2.2 - Délégation de signature pour les contrats et les conventions</p> <p>La 1ère délégation de signature à Mme GAUDIN, concerne les bons de commande.</p> <p>La délégation de signature pour Mme GAUDIN est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p>La 2ème délégation de signature à M. PICARD, concerne les contrats et conventions (une régulation sera effectuée à chaque conseil d'administration).</p> <p>La délégation de signature à M. PICARD est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p>2.3 – Conventions et contrats</p> <p><u>Convention avec le SMIPE</u></p> <p>La mise en conformité avec le SMIPE (fourniture de containers à ordures aux normes et conformes aux volumes générés) génère une augmentation du coût de la convention.</p> <p>Les tarifs ne seront connus qu'à partir du 1er Janvier 2019 avec une régulation au prorata pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2018.</p> <p><i>17h50 Départ de Mme Quinet passage à 17 voix.</i></p> <p>La modification de la convention est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><u>Convention du Forum de l'Orientation</u></p> <p>La convention avec la DSDEN 37 pour le Forum de l'orientation qui aura lieu les 18 et 19 Janvier 2019. Cette année le nombre d'élèves de 3^{ème} étant de 72, le collège envisage d'emmener également des élèves de 4^{ème} intéressés par la voie professionnelle (environ 30 élèves) afin de rentabiliser le transport.</p> <p>Par la même occasion, en matinée, les élèves visiteront et déjeuneront au lycée Choiseul (l'un des lycées de secteur) .</p> <p>La convention pour le Forum de l'Orientation est adoptée à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><u>Convention avec l'association VITA'GYM</u></p> <p>Reconduction de la convention de prêt de matériel EPS à l'association Vita'gym pour l'année scolaire.</p> <p>La convention avec l'association VITA'GYM est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><u>Convention de séquence d'observation en entreprise – 3ème</u></p> <p>M. PICARD, présente la nouvelle convention de séquence d'observation en entreprise pour les élèves de 3ème, qui a été rédigée par le rectorat (DAJ).</p> <p>La convention de stage pour les 3^{èmes} est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II – GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>2.4 – DBM</p> <p>Virement entre chapitres du service "Vie de l'élève" vers le service "OPC" pour l'acquisition d'une table de tennis de table extérieure d'une valeur de 1 660 €.</p> <p>La DBM (virement compte à compte) est votée à l'unanimité.</p> <p>Le collège financera 7,50 € par élève pour l'action "Collège au cinéma". Un prélèvement de 600 € sur le fond de roulement du collège est soumis au vote de l'assemblée.</p> <p>La DBM (prélèvement sur le fond de roulement) est votée à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><i>Retour de Mme Quinet passage à 18 voix.</i></p> <p>2.5 – Modalité d'attribution des fonds sociaux (pour information)</p> <p>Rappel d'attribution des aides. La commission des fonds sociaux se réunit 1 à 2 fois par trimestre, plus si nécessaire, et décide des aides de façon individuelle pour les élèves boursiers ou non boursiers en fonction du contexte économique et familial. Ils ont pour but d'aider au financement de la demi-pension ou des voyages scolaires.</p> <p>Les modalités suivantes sont présentées:</p> <p>50% aux élèves non boursiers 60 % aux élèves boursiers taux 1 70% aux élèves boursiers taux 2 80% aux élèves boursiers taux 3.</p> <p>Chaque dossier est traité de façon individuelle et l'aide aux familles peut varier selon l'urgence et les éléments fournis par la famille.</p> <p>La commission est composée du chef d'établissement, de l'adjointe-gestionnaire, de la CPE, de la secrétaire et de l'assistant social.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire
<p>4.1 - Bilan pédagogique (résultats du DNB et de l'orientation session 2018) et bilan de rentrée</p> <p>Présentation des résultats du DNB. Détail des résultats par contrôle continu et des épreuves terminales.</p> <p>Bilan sur l'orientation: aucun élève n'est resté sans solution à la rentrée. Présentation de la répartition entre 2nd générale / 2nd Pro ou CAP / apprentissage.</p> <p>La rentrée scolaire 2018/2019 s'est effectuée avec l'ensemble du personnel enseignant. Cependant, il est à déplorer le non remplacement d'un agent en arrêt maladie (cf chapitre V).</p>	
<p>4.2 – Calendrier pédagogique (annexe n°4)</p> <p>Comme annoncé lors du précédent CA, M. PICARD rappelle le passage des résultats scolaires à un calendrier semestriel en lieu et place d'un calendrier trimestriel. Des relevés de compétences de mi-semestre seront remis aux parents lors des rencontres parents-professeurs qui auront lieu les 13 et 15 novembre 2018.</p> <p>M. PICARD informe l'assemblée que l'évaluation nationale pour les 6^{èmes} en mathématiques et français aura lieu sur la période du 4 au 9 octobre 2018.</p> <p>4.3 – Projets diversés, sorties et voyages scolaires</p> <p><u>Voyage/Echange avec l'Allemagne</u></p> <p>Grâce aux démarches (dossier d'aide financière de la DAREIC (au Rectorat) de M. PICARD et de Mme Vandomme, enseignante en allemand, une subvention complémentaire de 1300 € pour le voyage en Allemagne permettra de passer la participation financière de 230 € par élève à 175€ par élève.</p> <p>Le nouveau montant de la participation maximum des familles est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><u>Séjour au ski</u></p> <p>Le voyage aura lieu du 20 au 26 Janvier 2019 à la station de Chamrousse dans l'Isère. Il y a 48 places avec en priorité des élèves ne sachant pas skier. Une participation de 385 € est demandée aux familles. La commission des fonds sociaux se réunira le 15 Octobre 2018 afin d'étudier les dossiers de demande d'aide pour le séjour. Le montant de la participation maximum des familles est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p><u>Voyage en Italie (information)</u></p> <p>Pour information, un rappel est fait sur l'organisation du voyage en Italie qui aura lieu du 31 Mars au 05 Avril 2019 pour un coût de 380€ par élève.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire
<p>4.4 - Contractualisation 2018-2022</p> <p>M. PICARD, présente la contractualisation 2018-2022 avec le Rectorat pour vote.</p> <p>La contractualisation est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p>4.5 – Politique et Projet d'établissement</p> <p>La Politique et le Projet d'établissement 2018-2022 sont adoptés à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	
<p>4.6 – Cogniclasse, semestrialisation, informations diverses : aide aux devoirs, évaluation nationale 6^{ème}</p> <p>Le Principal, nous informe que deux cogniclasses ont été ouvertes à la rentrée. Il s'agit des classes de 6^{ème}5 et 5^{ème}4. Les professeurs présents concernés détaillent au Conseil d'Administration les méthodes de mémorisation, concentration et développement de l'estime de soi.</p> <p>4.7 - Planning des permanences des vacances scolaires</p> <p>Le Principal présente au Conseil d'Administration l'organisation des permanences de l'établissement, qui auront lieu les 2 premiers jours de chaque vacances scolaires à l'exception des vacances scolaires de Noël.</p> <p>4.8 - Bilan FSE 2017/2018</p> <p>Le bilan financier du FSE présenté montre un bénéfice de 4600 € donc 505 € pour l'art plastique.</p> <p>Le bilan est adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 00 Abstentions : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : V – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p>Questions des représentants des parents d'élèves:</p> <p><i>Mme BELLIARD, enseignante en arts plastiques, a annoncé qu'elle ne rachètera pas de fournitures pour les cinquièmes, et qu'un remboursement via le FSE aura lieu. Question : Est-il possible que le remboursement ait lieu avant que les parents rachètent les nouvelles fournitures?</i></p> <p>M. PICARD explique que la décision du dernier Conseil d'Administration n'a pas changé mais qu'il y a eu un problème de communication interne désormais résolu.</p> <p><i>Madame PEREZ, 1ère adjointe, demande s'il est possible d'ajouter dans les questions diverses : "Quel est l'état d'avancement du projet d'extension du collège".</i></p> <p>M. PICARD indique que la réunion du PPI du 28 Juin 2018 a validé le projet et le Conseil est informé que l'appel à candidature aura lieu en Janvier 2019. Dès qu'il y aura plus d'information, il ne manquera pas d'inviter les élus de la commune pour la concertation sur la restructuration du collège.</p> <p>Questions des représentants des personnels ATTEE et Administratifs :</p> <p><i>n° 1 - Suite à la décision du CD fin août sur le non remplacement du poste d'un agent en arrêt de maladie professionnelle, les agents en poste sont en souffrance physique et morale après seulement 4 semaines de reprise. Comment peut-on remédier à ce problème quand l'établissement doit servir 348 repas et assurer l'entretien de l'établissement dans les normes réglementaires imposées et comptant 400 élèves et 50 personnels ? (Présentation d'une motion)</i></p> <p>Les ATTEE et Administratif représentés au conseil prennent la parole afin de préciser le problème énoncé au chapitre 4.1. En effet suite à la décision du Conseil Départemental de supprimer le remplacement de l'agent en arrêt maladie, le personnel du collège se trouve en sous-effectif et que l'achat de matériel ergonomique ne saurait palier. Il est fait lecture par le collège des agents ATTEE d'une motion (annexe n°2). Une seconde motion (annexe n°3), avec les mêmes observations, est portée à la connaissance du Conseil d'Administration par le collège des enseignants. Le collège des parents d'élèves, déplorant de ne pas avoir été informés plutôt de ces problèmes, tient à montrer son soutien et son inquiétude face à ces problèmes, aggravants les problèmes évoqués dans le dernier point.</p> <p>n°2 – Il a été constaté que la machine à laver de la demi-pension présente des problèmes de fonctionnement très inquiétants. La vaisselle ressort sale ce qui oblige les agents à une manufention supplémentaire. La température de séchage avoisine les 60 ° au lieu des 80° ce qui engendre une prolifération des bactéries.</p> <p>Malgré plusieurs signalements aux services concernés du CD, le remplacement de l'appareil n'est pas envisageable pour l'instant. Les réparations seraient trop coûteuses pour la vétusté de l'appareil. Comment résoudre ce problème dans l'urgence car l'établissement n'est pas à l'abri d'un accident sanitaire et qui s'ajoute à la restriction du personnel ATTEE ?</p> <p>Il est signalé au Conseil d'Administration que, depuis la rentrée, le lave-vaisselle de la demi-pension est défectueux. Le matériel, plus qu'amorti, non adapté au volume de la demi-pension et déjà réparé plusieurs fois, ne chauffe plus suffisamment pour garantir à lui seul l'hygiène du service. Cela oblige le personnel ATTEE à relaver la vaisselle une 2ème fois et entraîne un ralentissement du self-service.</p> <p>M. PICARD et Mme GAUDIN sont conscients de ce problème et l'ont fait remonté aux services du Conseil départemental dès qu'ils ont été mis au courant.</p> <p>Fin de la séance à 19h45</p>	

CALENDRIER PREVISIONNEL 2018-2019

(Mise à jour le 18/09/2018)

	CALENDRIER	CONSEIL DE CLASSE
1^{ère} SEMESTRE	du 01/09/2018 au 23/01/2019	du 28/01/2019 au 07/02/2019
2^{ème} SEMESTRE	du 24/01/2019 au 06/07/2019	en attente du calendrier national

SEPTEMBRE 2018

Prérentrée enseignants : Vendredi 31 août 2018

Rentrée élèves 6^{èmes} Lundi 3 septembre 2018Rentrée élèves 5^{èmes} / 4^{èmes} / 3^{èmes} Mardi 4 septembre 2018

Lundi 10 sept	Réunions parents professeurs 6 ^{èmes} (par classe)
Lundi 24 sept	Photos scolaires
Jeudi 27 sept	Conseil d'administration à 17 h 30 à 19 h 30
du 29/09 au 06/10	Arrivée des élèves allemands – Echange linguistique
OCTOBRE 2018	
Mardi 2 octobre	Réunion sur les voyages et sorties scolaires 12 h 45 – 13 h 30
Jeudi 11 octobre	Elections des représentants des personnels au CA
Vend 12 octobre	Elections des représentants des parents d'élève au CA
	Bilans de classe de mi-semester : compte rendu à remettre aux présidents du conseil de classe
Merc 17 octobre	CROSS du collège
18 et 19 octobre	Voyage à Paris – 4 ^{ème} et 3 ^{ème}
du 20/10 au 04/11 - Vacances de la Toussaint	
NOVEMBRE 2018	
Mardi 13 novembre	Rencontres Parents/Professeurs à partir de 16 h 45 avec remise des relevés de compétences
Jeudi 15 novembre	Rencontres Parents/Professeurs à partir de 16 h 45 avec remise des relevés de compétences
Mardi 20 novembre	Conseil d'administration – Budget et installation des membres du CA de 17 h 30 à 19 h 30
DECEMBRE 2018	
18 et 19 décembre	DNB BLANC N°1
du 22/12 au 06/01 - Vacances de Noël	

JANVIER 2019

18 et 19 janv	Forum de l'orientation à Tours et visite du lycée Choiseul pour les élèves de 3 ^{ème}
du 20 au 26 janvier	Séjour au ski
Mercredi 23 janvier	Arrêt des notes du 1 ^{er} semestre
Conseils de classe du 1 ^{er} semestre du 28 janvier au 07 février 2019	
FEVRIER 2019	
du 04 au 08 février	Visite des élèves de CM2
	Stage d'observation en entreprise pour les 3 ^{èmes}
Jeudi 28 février	Soirée « remise des bulletins » Parents / Professeur principaux
du 09/02 au 24/02 Vacances d'hiver	
MARS 2019	
8 mars	Soirée Portes Ouvertes
du 31 mars au 05 avril	Voyage en Italie
du 30 mars au 06 avril	Départ de nos élèves germanistes en Allemagne – Echange linguistique
26 et 27 mars	DNB BLANC N°2
AVRIL 2019	
du 01/04 au 05/04	Semaine blanche
Jeudi 28 mars	Date limite de retour des modalités des oraux blancs par les élèves - 3 ^{ème}
Vendredi 5 avril	Retour du voyage en Italie (4 ^{ème} et 3 ^{ème})
du 08/04 au 22/04 - Vacances de Printemps	
MAI 2019	
24 avril	Oraux blancs du DNB – 3 ^{ème}

Le calendrier de fin d'année sera précisé dès la parution du calendrier national au Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

MOTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ATTE et ADMINISTRATIF
SUR LA SUPPRESSION D'UN POSTE DE REMPLACEMENT D'UN ATTEE

Suite à la décision du CD, fin août, relative à la suppression d'un poste de remplacement d'un agent ATTEE, nous signalons à l'assemblée et aux autorités compétentes, l'urgence de résoudre rapidement ce problème. Après seulement 4 semaines de reprise, l'équipe des agents est en souffrance physique et morale. L'ambiance de l'équipe, pourtant soudée jusque là, commence à se dégrader et génère des conflits.

L'équipe d'ATTE comprend 4 agents titulaires dont une personne à 60 % et une personne avec des restrictions sur son poste, un agent d'entretien, un chef cuisinier et un agent contractuel pour compensation du temps partiel.

De ce fait, nous alertons les autorités compétentes sur cette suppression de poste de remplacement pas justifiable au regard de la situation de l'équipe d'ATTEE et de la vétusté de l'établissement.

Malgré la présence sur le terrain des responsables du CD pour aider à réorganiser au mieux le service, c'est à dire répartir le service de la personne titulaire en congé sur le reste de l'équipe n'est pas à notre sens une solution durable pour que l'équipe ATTEE puissent travailler sans danger et sans nuire à leur santé et d'assurer l'entretien de l'établissement.

Motion des représentants des personnels enseignants et de vie scolaire

Lue au Conseil d'Administration du 27/09/2018

Depuis la rentrée de septembre 2018, nous constatons le non-remplacement d'un des agents ATTEE du collège, et nous souhaitons attirer votre attention sur les problèmes que cela soulève au quotidien au collège Bernard de Fontenelle de Savigné sur Lathan.

Alors que le nombre d'élèves augmente depuis plusieurs années, et que de nouveaux modulaires ont été installés, nous constatons que l'équipe ATTEE voit sa charge de travail augmenter considérablement en parallèle. L'équipe doit ainsi gérer une plus grande surface de locaux, un plus important flux à la demi-pension, de plus en plus de petits entretiens liés à un usage plus intensif des équipements et matériels.

Dans le même temps, leur tâche se voit compliquée par le taux d'occupation plus contraint des salles et surtout par des tâches supplémentaires et facilement évitables, liées notamment à la vétusté du lave-vaisselle de demi-pension, qui conduit les agents à refaire à la main ce qui a été mal fait par une machine défaillante. Ce souci technique a été soulevé à de nombreuses reprises au Conseil d'Administration, sans qu'une solution satisfaisante soit apportée.

Dans ce contexte déjà tendu pour une équipe complète, l'absence d'un agent peut vite s'avérer cruciale.

En tant qu'enseignants, nous saluons chaque jour la qualité du travail fourni par notre équipe d'agents ATTEE, qui nous permet d'accueillir nos élèves dans les meilleures conditions possibles, dans des locaux impeccablement entretenus. C'est, de notre point de vue d'éducateurs, une condition indispensable pour le vivre-ensemble, le respect des locaux et des matériels que nous attendons de nos élèves.

Nous ne voudrions pas avoir un choix impossible à faire, entre la dégradation de l'accueil de nos élèves ou l'épuisement, physique ou moral, de nos collègues agents.

C'est pourquoi nous demandons, par la présente motion, le maintien de l'effectif complet de l'équipe ATTEE.